

## FICHE DE POSTE

### Enseignant en ULIS-ECOLE Élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement (TED)

DISPOSITIF	<p>Elèves atteints par des troubles envahissants du développement, orientés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et affectés par une commission Education nationale.</p> <p>Texte de référence : Circulaire 2002-113 du 30 avril 2002.</p>
IMPLANTATION DES POSTES	Ecole élémentaire Fernand Léonard, Saint-Hippolyte du Fort
PERSONNEL CONCERNE	<p>1 ) Enseignant du premier degré titulaire du CAEI, CAPSAIS ou CAPA-SH option D.</p> <p>2) Enseignant du premier degré en cours de certification ou souhaitant s'engager dans la certification.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Scolariser les élèves dans le cadre d'un dispositif ouvert,</li> <li>- Mettre en place un enseignement adapté aux troubles envahissants du développement (TED),</li> <li>- Organiser les temps de scolarisation dans les classes ordinaires,</li> <li>- Coordonner l'action des acteurs du dispositif (services de soins, auxiliaires de vie scolaire (AVS), enseignants),</li> <li>- Assurer la cohérence des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS).</li> </ul>
COMPÉTENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité au travail en équipe pluri-catégorielle,</li> <li>- Capacité à coordonner les actions de l'équipe enseignante et des partenaires extérieurs de l'école dans le cadre des projets individuels de chaque élève,</li> <li>- Capacité à mettre en œuvre les aides pédagogiques adaptées (remédiation),</li> <li>- Capacité à évaluer régulièrement les actions engagées.</li> </ul>